

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Soliodarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT.

DECRET

N°D/2008/ 035 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION AU GRADE
DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Loi Fondamentale ;

VU L'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU L'Ordonnance N°L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant L'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret N°D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

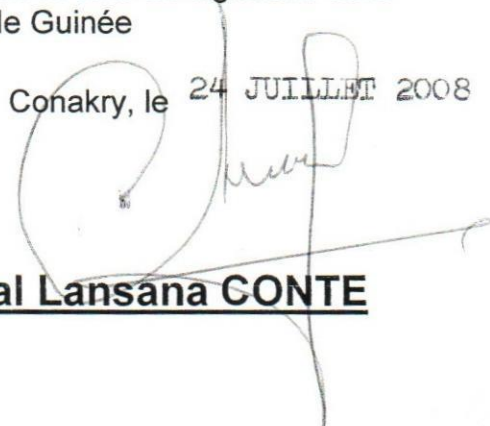
DECRETE

ARTICLE 1^{ER} Sont nommés au grade de **CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**, les Cadres de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux de Guinée dont les Noms suivent :

- Monsieur Kerfalla SOUMAH, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, Chef de Cabinet
- Monsieur Ibrahima Kalil BAYO, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, Chef de Division des Affaires Administratives et Financières .
- Commandant Younoussa BAH, Directeur de la Réglementation
- Capitaine Franhira CONDE, Directeur des Décorations.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée

Conakry, le 24 JUILLET 2008


Général Lansana CONTE

